

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE SAINT-OUEN
80610

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 15 décembre 2022

DEPARTEMENT

SOMME

2022/40

L'an deux mille vingt deux

et le 15 décembre 2022

à 19 H

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **Mme DE ALMEIDA Sylvie, Maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
18	10	12

Présents :

Mmes.Mrs.DE ALMEIDA Sylvie, Mme DORION Marie-Micheline, M. BOYAVAL Cédric, Mme MINET Céline, Mme BOYAVA Muriel, Mme VIOLLETTE Francine, M. TOURNEUR Eric, Mme ROYNEAU Marie, M. PETIT Eric, M. FROIDURE Francis

Absents : Mme BRAILLY Ingrid, Mme BARBIER Mélanie, M. HUET Julien, M. CARLE Jean-Pierre, M. CAUX Jean-François, M. SAUVE Christophe, Mme SOYEZ Gratiella, M. FROIDURE Laurent.

Date de la convocation
09/12/2022

Pouvoir de M. CARLE Jean-Pierre à Mme DE ALMEIDA Sylvie
Pouvoir de Mme BARBIER Mélanie à Mme ROYNEAU Marie

Date d'affichage
16/12/2022

M. PETIT Eric a été nommé secrétaire.

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'un contrat a été signé avec VERDI pour un diagnostic patrimonial de l'ensemble des voiries communales.

Cette étude s'accompagne d'une phase opérationnelle qui comporte différentes missions :

- La rédaction d'un dossier de consultation (DCE).
- L'assistance à l'ouverture des plis, l'analyse des offres, etc...
- La mise au point du marché, courriers aux entreprises.

Cette mission s'élève à 5 650€ht soit 6 780€ttc.

De plus, l'entreprise accompagnera la collectivité dans le suivi des travaux sur la base de rémunération de 5% du montant des travaux.

Madame le Maire rappelle également que ces travaux seront passés sous forme de marché à bons de commande.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

L'assemblée délibérante à l'unanimité accepte l'option « phase opérationnelle » proposée par l'entreprise VERDI et autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à ces travaux.

Pour extrait conforme

Le Maire
Sylvie DE ALMEIDA



Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

Le

Et publication

Du

Ou notification

du